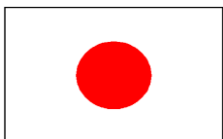


**BOURSES DU GOUVERNEMENT DU JAPON 2015: CONDITIONS GENERALES
(JAPANESE GOVERNMENT SCHOLARSHIP FOR 2015)**



Date limite de dépôt de dossiers à l'Ambassade: Vendredi 30 mai 2014 à 16h00

	BOURSES DE RECHERCHE (RESEARCH STUDENTS)	BOURSES D'ETUDES UNIVERSITAIRES (UNDERGRADUATE STUDENTS)	BOURSES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (SPECIALIZED TRAINING COLLEGE STUDENTS)
Durée / Période	1 an et demi ou 2 ans, d'avril 2015 (ou octobre 2015) à mars 2017 (y compris l'apprentissage de la langue japonaise)	5 ans, d'avril 2015 à mars 2020 ou 7 ans, d'avril 2015 à mars 2022 pour les filières médicales (y compris 1 an d'apprentissage de la langue japonaise)	3 ans, d'avril 2015 à mars 2018 (y compris 1 an d'apprentissage de la langue japonaise)
Conditions d'âge	Né (e) après le 2 avril 1980	Né (e) entre le 2 avril 1993 et le 1er avril 1998	Né (e) entre le 2 avril 1993 et le 1er avril 1998
Niveau d'études	Au moins la maîtrise/Master 1 (bac+4) ou diplôme équivalent avec 16 ans d'études au moins (18 ans pour les études doctorales, médecine, les études dentaires ou vétérinaires) etc.	Au moins le baccalauréat ou diplôme équivalent à au moins 12 ans d'études secondaires régulières.	Au moins le baccalauréat ou diplôme équivalent à au moins 12 ans d'études secondaires régulières.
Domaine académique	Tous les domaines de recherche et d'études post premier cycle universitaire (bac+4) dans les universités au Japon etc. (Voir le guide de candidature)	(1) Sciences Sociales et Humaines: langue japonaise, littérature, sociologie, économies, business administration etc. (2) Sciences Naturelles: mathématiques, physiques, chimie, biologie, agriculture etc. (Voir le guide de candidature)	(1) Technologie (2) Soins personnels et nutrition (3) Education et bien-être social (4) Business (5) Mode et enseignement ménager (6) Culture et enseignement général (7) Autres domaines (à spécifier par le candidat) etc. (Voir le guide de candidature)
Montant de la bourse	143000 - 146000 yens par mois, plus le billet d'avion aller-retour octroyés par le Gouvernement du Japon. (Les frais de scolarité sont exonérés). Condition pouvant être modifiée.	117000 - 120000 yens par mois, plus le billet d'avion aller-retour octroyés par le Gouvernement du Japon (Les frais de scolarité sont exonérés). Condition pouvant être modifiée.	117000 - 120000 yens par mois, plus le billet d'avion aller-retour octroyés par le Gouvernement du Japon. (Les frais de scolarité sont exonérés). Condition pouvant être modifiée.
Autres critères	<ul style="list-style-type: none"> • Etre de nationalité ivoirienne • Avoir des connaissances en anglais et/ou en japonais • Avoir la volonté d'apprendre le japonais et la culture japonaise • Avoir la volonté de contribuer au développement des relations d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon après les études • Etre en bon état de santé physique et mentale • Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide de candidature, téléchargeable sur le site de l'Ambassade indiqué ci-dessous. <p>ETC.</p>		
NB: Choix de la catégorie de bourse :	Chaque candidat ne peut postuler qu'à une seule catégorie de bourse parmi les 3 proposées (soit la bourse "Research student", soit "Undergraduate student ", soit "Specialized training college student") .		
Séances de présentation des bourses:	Université Alassane Ouattara de Bouaké: Lundi 12 mai 2014, de 14h30 à 16h30 / Campus 2 Amphi C	INPHB - Yamoussoukro: Mardi 13 mai 2014, 10h30 - 12h00/ Amphi INP centre	Agitel - Formation, Riviera palmeraie: Mercredi 14 mai 2014 de 14h30 à 16h30 / Amphi A.
	Université Nangui Abrogoua (Abobo-Adjamé): Jeudi 15 mai 2014, 14h30 - 16h30 / Amphi B	Université Felix Houphouet Boigny, Cocody : Vendredi 16 mai 2014, 14h30 - 16h30 / Amphi A	
Dossiers de candidature :	A télécharger sur le site de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire (Voir dans la rubrique Culture et Education / Etudier au Japon) : http://www.ci.emb-japan.go.jp		ou à consulter au Service Culturel de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire (8e étage, Immeuble Alpha 2000 Tour A1, Avenue Chardy, Plateau, Abidjan)
Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Service Culturel de l'Ambassade du Japon :	Tel : (225) 20 22 17 90 / 20 21 28 63		